

Guy wierre  
24 résidence TREZEGUET  
62380 LUMBRES  
tel: 03 21 98 75 99  
[guy.wierre@orange.fr](mailto:guy.wierre@orange.fr)  
<http://mobilisation-ae.fr>

CFDT  
245 bd Jean Jaurès  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Objet: statut des AE Tice

Lumbres, le 16 février 2009

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires sont de plus en plus dotés de moyens informatiques : les parcs comptent en moyenne entre 150 et 300 machines. Il faut donc une personne formée, apte, immédiatement, à maintenir ce parc en bon état de fonctionnement et à préparer les salles informatiques en vue des différents cours qui s'y déroulent.

Aux nombreux courriers qui lui ont été adressés, notre Ministre M Darcos nous renvoie aux textes de références des Assistants d'éducation en vie scolaire. Or, nous ne sommes pas des étudiants en quête d'une première expérience ou d'un premier emploi. Pour la plupart d'entre nous, nous avons entre 25 et 35 ans et nous avons déjà une solide expérience professionnelle.

Le dispositif AE n'est donc, en aucun cas, adapté à ce type de poste car, d'après les différents textes officiels, les assistants d'éducation sont recrutés pour une aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Or, dans la pratique, notre mission est tout autre. Elle consiste, en effet, à administrer le réseau, à faire la maintenance aussi bien du matériel que des logiciels du parc informatique (qui peut compter, rappelons-le, jusqu'à plus de 300 machines).

Depuis notre recrutement, nous avons prouvé notre savoir-faire et nos motivations non en tant qu'AE mais en tant que professionnels de l'informatique

Nous demandons, donc, aux instances de revoir nos statuts. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin d'obtenir le soutien de votre organisation en vous exposant notre situation plus qu'injuste.

Nous souhaitons mobiliser et informer tous les AE tice de notre mouvement. Mais nous ne réussissons pas à contacter tous les établissements et votre réseau pourrait nous être très utile pour relayer notre information.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et votre appui, nous vous prions de recevoir toute notre considération.

Guy Wierre  
Porte parole des Assistants d'éducation tice

Guy wierre  
24 résidence TREZEGUET  
62380 LUMBRES  
tel: 03 21 98 75 99  
[guy.wierre@orange.fr](mailto:guy.wierre@orange.fr)  
<http://mobilisation-ae.fr>

SGEN

Fédération des Sgen-CFDT 47/49 ave  
Simon-Bolivar  
75950 Paris Cedex 19

Objet: statut des AE Tice

Lumbres, le 16 février 2009

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires sont de plus en plus dotés de moyens informatiques : les parcs comptent en moyenne entre 150 et 300 machines. Il faut donc une personne formée, apte, immédiatement, à maintenir ce parc en bon état de fonctionnement et à préparer les salles informatiques en vue des différents cours qui s'y déroulent.

Aux nombreux courriers qui lui ont été adressés, notre Ministre M Darcos nous renvoie aux textes de références des Assistants d'éducation en vie scolaire. Or, nous ne sommes pas des étudiants en quête d'une première expérience ou d'un premier emploi. Pour la plupart d'entre nous, nous avons entre 25 et 35 ans et nous avons déjà une solide expérience professionnelle.

Le dispositif AE n'est donc, en aucun cas, adapté à ce type de poste car, d'après les différents textes officiels, les assistants d'éducation sont recrutés pour une aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Or, dans la pratique, notre mission est tout autre. Elle consiste, en effet, à administrer le réseau, à faire la maintenance aussi bien du matériel que des logiciels du parc informatique (qui peut compter, rappelons-le, jusqu'à plus de 300 machines).

Depuis notre recrutement, nous avons prouvé notre savoir-faire et nos motivations non en tant qu'AE mais en tant que professionnels de l'informatique

Nous demandons, donc, aux instances de revoir nos statuts. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin d'obtenir le soutien de votre organisation en vous exposant notre situation plus qu'injuste.

Nous souhaitons mobiliser et informer tous les AE tice de notre mouvement. Mais nous ne réussissons pas à contacter tous les établissements et votre réseau pourrait nous être très utile pour relayer notre information.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et votre appui, nous vous prions de recevoir toute notre considération.

Guy Wierre  
Porte parole des Assistants d'éducation tice

Guy wierre  
24 résidence TREZEGUET  
62380 LUMBRES  
tel: 03 21 98 75 99  
[guy.wierre@orange.fr](mailto:guy.wierre@orange.fr)  
<http://mobilisation-ae.fr>

CGT

Confédération Générale du Travail, 263, rue  
de Paris  
93516 Montreuil cedex

Objet: statut des AE Tice

Lumbres, le 16 février 2009

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires sont de plus en plus dotés de moyens informatiques : les parcs comptent en moyenne entre 150 et 300 machines. Il faut donc une personne formée, apte, immédiatement, à maintenir ce parc en bon état de fonctionnement et à préparer les salles informatiques en vue des différents cours qui s'y déroulent.

Aux nombreux courriers qui lui ont été adressés, notre Ministre M Darcos nous renvoie aux textes de références des Assistants d'éducation en vie scolaire. Or, nous ne sommes pas des étudiants en quête d'une première expérience ou d'un premier emploi. Pour la plupart d'entre nous, nous avons entre 25 et 35 ans et nous avons déjà une solide expérience professionnelle.

Le dispositif AE n'est donc, en aucun cas, adapté à ce type de poste car, d'après les différents textes officiels, les assistants d'éducation sont recrutés pour une aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Or, dans la pratique, notre mission est tout autre. Elle consiste, en effet, à administrer le réseau, à faire la maintenance aussi bien du matériel que des logiciels du parc informatique (qui peut compter, rappelons-le, jusqu'à plus de 300 machines).

Depuis notre recrutement, nous avons prouvé notre savoir-faire et nos motivations non en tant qu'AE mais en tant que professionnels de l'informatique

Nous demandons, donc, aux instances de revoir nos statuts. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin d'obtenir le soutien de votre organisation en vous exposant notre situation plus qu'injuste.

Nous souhaitons mobiliser et informer tous les AE tice de notre mouvement. Mais nous ne réussissons pas à contacter tous les établissements et votre réseau pourrait nous être très utile pour relayer notre information.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et votre appui, nous vous prions de recevoir toute notre considération.

Guy Wierre  
Porte parole des Assistants d'éducation tice

Guy wierre  
24 résidence TREZEGUET  
62380 LUMBRES  
tel: 03 21 98 75 99  
[guy.wierre@orange.fr](mailto:guy.wierre@orange.fr)  
<http://mobilisation-ae.fr>

FO

Confédération Générale du Travail Force  
Ouvrière 141, avenue du Maine  
75680 PARIS CEDEX 14

Objet: statut des AE Tice

Lumbres, le 16 février 2009

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires sont de plus en plus dotés de moyens informatiques : les parcs comptent en moyenne entre 150 et 300 machines. Il faut donc une personne formée, apte, immédiatement, à maintenir ce parc en bon état de fonctionnement et à préparer les salles informatiques en vue des différents cours qui s'y déroulent.

Aux nombreux courriers qui lui ont été adressés, notre Ministre M Darcos nous renvoie aux textes de références des Assistants d'éducation en vie scolaire. Or, nous ne sommes pas des étudiants en quête d'une première expérience ou d'un premier emploi. Pour la plupart d'entre nous, nous avons entre 25 et 35 ans et nous avons déjà une solide expérience professionnelle.

Le dispositif AE n'est donc, en aucun cas, adapté à ce type de poste car, d'après les différents textes officiels, les assistants d'éducation sont recrutés pour une aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Or, dans la pratique, notre mission est tout autre. Elle consiste, en effet, à administrer le réseau, à faire la maintenance aussi bien du matériel que des logiciels du parc informatique (qui peut compter, rappelons-le, jusqu'à plus de 300 machines).

Depuis notre recrutement, nous avons prouvé notre savoir-faire et nos motivations non en tant qu'AE mais en tant que professionnels de l'informatique

Nous demandons, donc, aux instances de revoir nos statuts. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin d'obtenir le soutien de votre organisation en vous exposant notre situation plus qu'injuste.

Nous souhaitons mobiliser et informer tous les AE tice de notre mouvement. Mais nous ne réussissons pas à contacter tous les établissements et votre réseau pourrait nous être très utile pour relayer notre information.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et votre appui, nous vous prions de recevoir toute notre considération.

Guy Wierre  
Porte parole des Assistants d'éducation tice

Guy wierre  
24 résidence TREZEGUET  
62380 LUMBRES  
tel: 03 21 98 75 99  
[guy.wierre@orange.fr](mailto:guy.wierre@orange.fr)  
<http://mobilisation-ae.fr>

FSU

Fédération Syndicale Unitaire 104 rue  
Romain Rolland  
93260 Les lilas

Objet: statut des AE Tice

Lumbres, le 16 février 2009

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires sont de plus en plus dotés de moyens informatiques : les parcs comptent en moyenne entre 150 et 300 machines. Il faut donc une personne formée, apte, immédiatement, à maintenir ce parc en bon état de fonctionnement et à préparer les salles informatiques en vue des différents cours qui s'y déroulent.

Aux nombreux courriers qui lui ont été adressés, notre Ministre M Darcos nous renvoie aux textes de références des Assistants d'éducation en vie scolaire. Or, nous ne sommes pas des étudiants en quête d'une première expérience ou d'un premier emploi. Pour la plupart d'entre nous, nous avons entre 25 et 35 ans et nous avons déjà une solide expérience professionnelle.

Le dispositif AE n'est donc, en aucun cas, adapté à ce type de poste car, d'après les différents textes officiels, les assistants d'éducation sont recrutés pour une aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Or, dans la pratique, notre mission est tout autre. Elle consiste, en effet, à administrer le réseau, à faire la maintenance aussi bien du matériel que des logiciels du parc informatique (qui peut compter, rappelons-le, jusqu'à plus de 300 machines).

Depuis notre recrutement, nous avons prouvé notre savoir-faire et nos motivations non en tant qu'AE mais en tant que professionnels de l'informatique

Nous demandons, donc, aux instances de revoir nos statuts. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin d'obtenir le soutien de votre organisation en vous exposant notre situation plus qu'injuste.

Nous souhaitons mobiliser et informer tous les AE tice de notre mouvement. Mais nous ne réussissons pas à contacter tous les établissements et votre réseau pourrait nous être très utile pour relayer notre information.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et votre appui, nous vous prions de recevoir toute notre considération.

Guy Wierre  
Porte parole des Assistants d'éducation tice

Guy wierre  
24 résidence TREZEGUET  
62380 LUMBRES  
tel: 03 21 98 75 99  
[guy.wierre@orange.fr](mailto:guy.wierre@orange.fr)  
<http://mobilisation-ae.fr>

SNES  
46 AVENUE D'IVRY  
75647 PARIS CEDEX 13

Objet: statut des AE Tice

Lumbres, le 16 février 2009

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires sont de plus en plus dotés de moyens informatiques : les parcs comptent en moyenne entre 150 et 300 machines. Il faut donc une personne formée, apte, immédiatement, à maintenir ce parc en bon état de fonctionnement et à préparer les salles informatiques en vue des différents cours qui s'y déroulent.

Aux nombreux courriers qui lui ont été adressés, notre Ministre M Darcos nous renvoie aux textes de références des Assistants d'éducation en vie scolaire. Or, nous ne sommes pas des étudiants en quête d'une première expérience ou d'un premier emploi. Pour la plupart d'entre nous, nous avons entre 25 et 35 ans et nous avons déjà une solide expérience professionnelle.

Le dispositif AE n'est donc, en aucun cas, adapté à ce type de poste car, d'après les différents textes officiels, les assistants d'éducation sont recrutés pour une aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Or, dans la pratique, notre mission est tout autre. Elle consiste, en effet, à administrer le réseau, à faire la maintenance aussi bien du matériel que des logiciels du parc informatique (qui peut compter, rappelons-le, jusqu'à plus de 300 machines).

Depuis notre recrutement, nous avons prouvé notre savoir-faire et nos motivations non en tant qu'AE mais en tant que professionnels de l'informatique

Nous demandons, donc, aux instances de revoir nos statuts. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin d'obtenir le soutien de votre organisation en vous exposant notre situation plus qu'injuste.

Nous souhaitons mobiliser et informer tous les AE tice de notre mouvement. Mais nous ne réussissons pas à contacter tous les établissements et votre réseau pourrait nous être très utile pour relayer notre information.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et votre appui, nous vous prions de recevoir toute notre considération.

Guy Wierre  
Porte parole des Assistants d'éducation tice

Guy wierre  
24 résidence TREZEGUET  
62380 LUMBRES  
tel: 03 21 98 75 99  
[guy.wierre@orange.fr](mailto:guy.wierre@orange.fr)  
<http://mobilisation-ae.fr>

## SUD EDUCATION

Fédération des Syndicats SUD Éducation 17,  
boulevard de la Libération  
93200 Saint Denis

Objet: statut des AE Tice

Lumbres, le 16 février 2009

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires sont de plus en plus dotés de moyens informatiques : les parcs comptent en moyenne entre 150 et 300 machines. Il faut donc une personne formée, apte, immédiatement, à maintenir ce parc en bon état de fonctionnement et à préparer les salles informatiques en vue des différents cours qui s'y déroulent.

Aux nombreux courriers qui lui ont été adressés, notre Ministre M Darcos nous renvoie aux textes de références des Assistants d'éducation en vie scolaire. Or, nous ne sommes pas des étudiants en quête d'une première expérience ou d'un premier emploi. Pour la plupart d'entre nous, nous avons entre 25 et 35 ans et nous avons déjà une solide expérience professionnelle.

Le dispositif AE n'est donc, en aucun cas, adapté à ce type de poste car, d'après les différents textes officiels, les assistants d'éducation sont recrutés pour une aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Or, dans la pratique, notre mission est tout autre. Elle consiste, en effet, à administrer le réseau, à faire la maintenance aussi bien du matériel que des logiciels du parc informatique (qui peut compter, rappelons-le, jusqu'à plus de 300 machines).

Depuis notre recrutement, nous avons prouvé notre savoir-faire et nos motivations non en tant qu'AE mais en tant que professionnels de l'informatique

Nous demandons, donc, aux instances de revoir nos statuts. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin d'obtenir le soutien de votre organisation en vous exposant notre situation plus qu'injuste.

Nous souhaitons mobiliser et informer tous les AE tice de notre mouvement. Mais nous ne réussissons pas à contacter tous les établissements et votre réseau pourrait nous être très utile pour relayer notre information.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et votre appui, nous vous prions de recevoir toute notre considération.

Guy Wierre  
Porte parole des Assistants d'éducation tice

Guy wierre  
24 résidence TREZEGUET  
62380 LUMBRES  
tel: 03 21 98 75 99  
[guy.wierre@orange.fr](mailto:guy.wierre@orange.fr)  
<http://mobilisation-ae.fr>

CNT EDUCATION

33 rue des Vignoles  
75020 Paris

Objet: statut des AE Tice

Lumbres, le 16 février 2009

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires sont de plus en plus dotés de moyens informatiques : les parcs comptent en moyenne entre 150 et 300 machines. Il faut donc une personne formée, apte, immédiatement, à maintenir ce parc en bon état de fonctionnement et à préparer les salles informatiques en vue des différents cours qui s'y déroulent.

Aux nombreux courriers qui lui ont été adressés, notre Ministre M Darcos nous renvoie aux textes de références des Assistants d'éducation en vie scolaire. Or, nous ne sommes pas des étudiants en quête d'une première expérience ou d'un premier emploi. Pour la plupart d'entre nous, nous avons entre 25 et 35 ans et nous avons déjà une solide expérience professionnelle.

Le dispositif AE n'est donc, en aucun cas, adapté à ce type de poste car, d'après les différents textes officiels, les assistants d'éducation sont recrutés pour une aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Or, dans la pratique, notre mission est tout autre. Elle consiste, en effet, à administrer le réseau, à faire la maintenance aussi bien du matériel que des logiciels du parc informatique (qui peut compter, rappelons-le, jusqu'à plus de 300 machines).

Depuis notre recrutement, nous avons prouvé notre savoir-faire et nos motivations non en tant qu'AE mais en tant que professionnels de l'informatique

Nous demandons, donc, aux instances de revoir nos statuts. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin d'obtenir le soutien de votre organisation en vous exposant notre situation plus qu'injuste.

Nous souhaitons mobiliser et informer tous les AE tice de notre mouvement. Mais nous ne réussissons pas à contacter tous les établissements et votre réseau pourrait nous être très utile pour relayer notre information.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et votre appui, nous vous prions de recevoir toute notre considération.

Guy Wierre  
Porte parole des Assistants d'éducation tice

Guy wierre  
24 résidence TREZEGUET  
62380 LUMBRES  
tel: 03 21 98 75 99  
[guy.wierre@orange.fr](mailto:guy.wierre@orange.fr)  
<http://mobilisation-ae.fr>

UNEF  
112 bd de la Villette  
75019 Paris

Objet: statut des AE Tice

Lumbres, le 16 février 2009

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires sont de plus en plus dotés de moyens informatiques : les parcs comptent en moyenne entre 150 et 300 machines. Il faut donc une personne formée, apte, immédiatement, à maintenir ce parc en bon état de fonctionnement et à préparer les salles informatiques en vue des différents cours qui s'y déroulent.

Aux nombreux courriers qui lui ont été adressés, notre Ministre M Darcos nous renvoie aux textes de références des Assistants d'éducation en vie scolaire. Or, nous ne sommes pas des étudiants en quête d'une première expérience ou d'un premier emploi. Pour la plupart d'entre nous, nous avons entre 25 et 35 ans et nous avons déjà une solide expérience professionnelle.

Le dispositif AE n'est donc, en aucun cas, adapté à ce type de poste car, d'après les différents textes officiels, les assistants d'éducation sont recrutés pour une aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Or, dans la pratique, notre mission est tout autre. Elle consiste, en effet, à administrer le réseau, à faire la maintenance aussi bien du matériel que des logiciels du parc informatique (qui peut compter, rappelons-le, jusqu'à plus de 300 machines).

Depuis notre recrutement, nous avons prouvé notre savoir-faire et nos motivations non en tant qu'AE mais en tant que professionnels de l'informatique

Nous demandons, donc, aux instances de revoir nos statuts. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin d'obtenir le soutien de votre organisation en vous exposant notre situation plus qu'injuste.

Nous souhaitons mobiliser et informer tous les AE tice de notre mouvement. Mais nous ne réussissons pas à contacter tous les établissements et votre réseau pourrait nous être très utile pour relayer notre information.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et votre appui, nous vous prions de recevoir toute notre considération.

Guy Wierre  
Porte parole des Assistants d'éducation tice

Guy wierre  
24 résidence TREZEGUET  
62380 LUMBRES  
tel: 03 21 98 75 99  
[guy.wierre@orange.fr](mailto:guy.wierre@orange.fr)  
<http://mobilisation-ae.fr>

FSE

Objet: statut des AE Tice

Lumbres, le 16 février 2009

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires sont de plus en plus dotés de moyens informatiques : les parcs comptent en moyenne entre 150 et 300 machines. Il faut donc une personne formée, apte, immédiatement, à maintenir ce parc en bon état de fonctionnement et à préparer les salles informatiques en vue des différents cours qui s'y déroulent.

Aux nombreux courriers qui lui ont été adressés, notre Ministre M Darcos nous renvoie aux textes de références des Assistants d'éducation en vie scolaire. Or, nous ne sommes pas des étudiants en quête d'une première expérience ou d'un premier emploi. Pour la plupart d'entre nous, nous avons entre 25 et 35 ans et nous avons déjà une solide expérience professionnelle.

Le dispositif AE n'est donc, en aucun cas, adapté à ce type de poste car, d'après les différents textes officiels, les assistants d'éducation sont recrutés pour une aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Or, dans la pratique, notre mission est tout autre. Elle consiste, en effet, à administrer le réseau, à faire la maintenance aussi bien du matériel que des logiciels du parc informatique (qui peut compter, rappelons-le, jusqu'à plus de 300 machines).

Depuis notre recrutement, nous avons prouvé notre savoir-faire et nos motivations non en tant qu'AE mais en tant que professionnels de l'informatique

Nous demandons, donc, aux instances de revoir nos statuts. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin d'obtenir le soutien de votre organisation en vous exposant notre situation plus qu'injuste.

Nous souhaitons mobiliser et informer tous les AE tice de notre mouvement. Mais nous ne réussissons pas à contacter tous les établissements et votre réseau pourrait nous être très utile pour relayer notre information.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et votre appui, nous vous prions de recevoir toute notre considération.

Guy Wierre  
Porte parole des Assistants d'éducation tice

Guy wierre  
24 résidence TREZEGUET  
62380 LUMBRES  
tel: 03 21 98 75 99  
[guy.wierre@orange.fr](mailto:guy.wierre@orange.fr)  
<http://mobilisation-ae.fr>

UEL

UEL- 327, rue Charles Baudelaire  
45590 Saint Cyr en Val

Objet: statut des AE Tice

Lumbres, le 16 février 2009

Madame, Monsieur,

Les établissements scolaires sont de plus en plus dotés de moyens informatiques : les parcs comptent en moyenne entre 150 et 300 machines. Il faut donc une personne formée, apte, immédiatement, à maintenir ce parc en bon état de fonctionnement et à préparer les salles informatiques en vue des différents cours qui s'y déroulent.

Aux nombreux courriers qui lui ont été adressés, notre Ministre M Darcos nous renvoie aux textes de références des Assistants d'éducation en vie scolaire. Or, nous ne sommes pas des étudiants en quête d'une première expérience ou d'un premier emploi. Pour la plupart d'entre nous, nous avons entre 25 et 35 ans et nous avons déjà une solide expérience professionnelle.

Le dispositif AE n'est donc, en aucun cas, adapté à ce type de poste car, d'après les différents textes officiels, les assistants d'éducation sont recrutés pour une aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Or, dans la pratique, notre mission est tout autre. Elle consiste, en effet, à administrer le réseau, à faire la maintenance aussi bien du matériel que des logiciels du parc informatique (qui peut compter, rappelons-le, jusqu'à plus de 300 machines).

Depuis notre recrutement, nous avons prouvé notre savoir-faire et nos motivations non en tant qu'AE mais en tant que professionnels de l'informatique

Nous demandons, donc, aux instances de revoir nos statuts. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous afin d'obtenir le soutien de votre organisation en vous exposant notre situation plus qu'injuste.

Nous souhaitons mobiliser et informer tous les AE tice de notre mouvement. Mais nous ne réussissons pas à contacter tous les établissements et votre réseau pourrait nous être très utile pour relayer notre information.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien et votre appui, nous vous prions de recevoir toute notre considération.

Guy Wierre  
Porte parole des Assistants d'éducation tice